

Les hallucinations sont fréquentes en population pédiatrique et peuvent être transitoires. Leurs contextes d'apparition sont nombreux et variés. Ces expériences ne sont pas forcément synonymes de pathologie psychiatrique.

Il est donc crucial d'établir un diagnostic fiable qui permettra de répondre de manière adaptée pour chaque enfant et adolescent à son vécu ou à sa souffrance ou aux deux.

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

Contactez directement notre équipe

Professionnel de santé, parent, jeune concerné, vous pouvez nous joindre via les renseignements disponibles sur ce dépliant.



INFOS PRATIQUES



de 8h30 à 17h30
03 20 44 67 47



par mail
chess@chru-lille.fr



Hôpital Fontan, CHU Lille
Rue André Verhaeghe
59037 Lille cedex



plus d'informations sur
www.chu-lille.fr/chess



HALLUCINATIONS CHEZ L'ENFANT ET L'ADO ?

Que faire ?



Certains jeunes entendent des voix qu'ils sont les seuls à entendre, ou voient des choses qu'eux seuls peuvent voir. Les médecins parlent d'hallucinations pour décrire ces expériences qui peuvent aussi concerner les autres sens.

CHESS est une offre de soins spécialisés à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes avec hallucinations.



QUI SOMMES NOUS ?

Une équipe de spécialistes

Nous sommes une équipe de pédopsychiatres, psychologues, infirmiers et travailleurs sociaux. En complément de notre expertise clinique, nous développons des outils d'évaluation dédiés à l'enfant et l'adolescent. Nous sommes intégrés à des réseaux de formation internationaux et bénéficions des dernières avancées de la recherche sur les hallucinations.

QUE FAISONS NOUS ?

Une consultation dédiée

Située au cœur du CHU de Lille, la consultation CHESS peut explorer le contenu et les modalités de vos expériences hallucinatoires et vous proposer des bilans complémentaires. Cette évaluation permettra de vous aider à mieux comprendre ces expériences et de vous proposer un projet thérapeutique adapté et personnalisé.

Vous pensez qu'un de vos proches est touché par ces phénomènes ?
Peut-être êtes-vous vous même concerné ?
Vous êtes inquiet et vous vous posez des questions ?

INDICATIONS

Pourquoi consulter sur CHESS ?

Vous, ou un de vos proches, souffrez de vos expériences hallucinatoires ? Deux modalités d'accès sont possibles :

- Vous êtes déjà suivi ? Votre psychologue ou votre médecin référent peut nous solliciter pour un avis complémentaire, notamment si votre souffrance devient trop importante ou s'il existe une résistance aux traitements proposés.
- Vous n'êtes pas intégré à un parcours de soins ? Nous pouvons vous aider à faire le point sur votre situation.

MOYENS

Un projet thérapeutique personnalisé

Le projet de soins qui pourra vous être proposé s'appuie sur une ou plusieurs méthodes validées :

- Une psychothérapie dédiée comme les thérapies centrées sur les voix ou la thérapie par AVATAR
- La participation à un groupe d'entraide et de soutien
- Un ajustement de la thérapie médicamenteuse
- L'utilisation de thérapies innovantes comme la tDCS et la rTMS
- etc.



8%
DE LA POPULATION
CONNAIT DES HALLUCINATIONS